

# SAMU

## MAGAZINE



EDITION ILE-DE-FRANCE



# Le mot du Préfet

**Monsieur Marc GUILLAUME**

Préfet de la Région  
Île-de-France  
Préfet de Paris

Depuis sa création en 1968, le service d'aide médicale urgente, plus connu sous l'acronyme SAMU, occupe une place majeure dans la chaîne de secours sur l'ensemble du territoire national. Les femmes et les hommes qui composent ses équipes œuvrent chaque jour avec dévouement et professionnalisme pour secourir nos concitoyens. Je leur en suis reconnaissant.

Que ce soit dans ses missions quotidiennes ou lors des crises qui touchent notre territoire, le SAMU est pleinement mobilisé pour la prise en charge des populations qui composent le 15. Au sein de notre région francilienne comptant plus de 12 millions d'habitants, le SAMU joue un rôle essentiel dans la protection des populations grâce à l'action des équipes mobiles et des personnels dans les centres d'appels.

La récente crise sanitaire du COVID-19 nous l'a montré, les équipes du SAMU se mobilisent avec rapidité et efficacité dans un contexte d'urgence. L'Île-de-France, touchée à plusieurs reprises par des pics épidémiques, a pu compter sur leur engagement complet aux côtés de l'ensemble du personnel médical.

A travers les multiples champs d'intervention qui vous sont présentés dans ce magazine, le SAMU répond au pleinement à un défi de santé publique. Ses agents accomplissent une mission de service public à laquelle contribue l'ensemble des services de l'Etat et que nous devons maintenir afin de garantir la protection de l'ensemble de nos concitoyens.

Je sais pouvoir compter sur leur implication sans faille pour poursuivre leur engagement.





**Madame Valérie PÉCRESSE**  
Présidente de la Région  
Île-de-France



# Introduction de la Région

Les Services d'aide médicale d'urgence font la fierté du système de santé français. Ecoute médicale, orientation, soins d'excellence et décisions médicales d'urgence, transport des patients en milieu hospitalier : les équipes des SAMU assurent des missions complexes et polyvalentes grâce à la rapidité, le professionnalisme et l'expérience de personnels qui forcent l'admiration de tous nos concitoyens. Présidente d'une Région dense, urbaine mais aussi rurale et populaire, je mesure chaque jour le caractère essentiel des missions du SAMU pour répondre aux besoins de santé de la population mais aussi pour protéger chaque jour les Franciliens.

Au sein de la Région Île-de-France, les services d'urgence sont d'autant plus importants que notre territoire a été durement frappé par des drames d'ampleur face auxquels leur action a été essentielle. Leur intervention est également indispensable pour appréhender des grands événements soutenus par la Région Île-de-France, comme la Coupe du Monde de Rugby 2023 ou les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La Région Île-de-France, très attachée à l'excellence des soins partout et pour tous les Franciliens, a placé la santé au cœur de sa politique régionale. C'est pourquoi elle s'est engagée aux côtés des professionnels et des établissements de santé franciliens en développant une politique inédite visant au soutien de la médecine de proximité et au renforcement de la prévention. Dans cette perspective, la Région se mobilise pour lutter contre la désertification médicale en finançant notamment l'installation de jeunes professionnels de santé, en les accompagnant dans leur formation et dans leur équipement ou encore en soutenant, partout, les innovations permettant aux acteurs de santé de travailler ensemble au service des patients, et de lutter ainsi contre les fractures territoriales et sociales.

En soutien aux SAMU de la région, le Conseil Régional participe plus particulièrement au financement du transport sanitaire par hélicoptère en Île-de-France, rouage essentiel dans la prise en charge médicale d'urgence. Le renforcement prochain de ce soutien permettra de moderniser l'hélicoptère du SAMU pour prendre en charge les transports sous ECMO (ExtraCorporeal Membrane Oxygenation).

Chacun a pu l'observer : la crise de la Covid-19 a confirmé la nécessité de construire une politique de santé globale et réellement construite depuis les territoires afin de répondre aux enjeux d'une plus grande prévention, d'une plus grande place accordée à la santé publique et d'une lutte sans relâche contre les inégalités. C'est toute l'ambition que je porte à la tête de la Région Île-de-France et pour laquelle je sais pouvoir compter sur l'engagement indéfectible des personnels du SAMU.





# Actions de l'ARS

**Madame Amélie VERDIER**  
Directrice Générale de l'ARS  
Île-de-France

La crise sanitaire du Covid-19 a constitué une expérience unique, traumatique mais aussi porteuse d'espoirs et de solutions pour la santé en Île-de-France. À chaque vague, les échanges avec l'ensemble des acteurs régionaux ont rappelé la place fondamentale qu'occupent les services de l'aide médicale urgente. Les SAMU, les SMUR ainsi que les SAU d'Île-de-France ont connu une activité intense, nécessitant la mobilisation de moyens inédits pour relever le défi de répondre en première ligne aux besoins de prise en charge médicale des Franciliens.



Aussi, je tiens à saluer solennellement l'exceptionnelle mobilisation de l'ensemble des équipes, qui ont su faire face aux vagues et variants successifs de l'épidémie de Covid- depuis plus de deux ans.

La régulation médicale a été au cœur du dispositif de gestion de cette crise sanitaire, gestion de crise qui a notamment permis de préfigurer le développement du Service d'Accès aux Soins (SAS), amorcé dans le cadre du Pacte de refondation des urgences et réaffirmé lors du Ségur de la Santé. Ce dispositif, mis en œuvre par l'ARS avec les acteurs de la ville et du SAMU, vise à améliorer le parcours des patients et à éviter le recours non pertinent aux services d'urgences, en apportant une réponse adaptée à une demande de soins urgents ou non programmés et en favorisant la coopération effective entre tous les praticiens et soignants.

L'organisation du SAS est aujourd'hui possible en Île-de-France, grâce à la régulation médicale, hospitalière et libérale de jour de l'aide médicale urgente et de la permanence des soins ambulatoires (PDSA), historiquement réalisées dans les Centres 15. D'ores et déjà effectif dans les Yvelines, son déploiement est prévu dans tous les départements d'Île-de-France en 2022.

Ce sont bien nos efforts conjugués qui permettront de faire émerger de nouvelles solutions innovantes, de mener à bien et de porter plus haut l'offre de santé pour les Franciliens.

